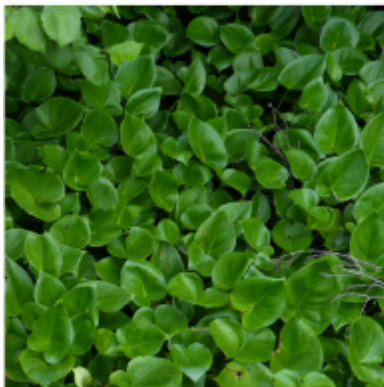


Conservation volontaire de milieux humides dans la MRC de L'Islet – Phase II
BILAN : 10 PROPRIÉTAIRES SENSIBILISÉS ET 190 HA DE MILIEUX NATURELS CONSERVÉS



© Photos : AF2R

Québec, le 27 février 2024 – La deuxième phase du projet de conservation volontaire des milieux humides du bassin versant de la rivière Trois-Saumons de la MRC de L'Islet, réalisée par l'Association forestière des deux rives (AF2R) en collaboration avec l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud et plusieurs partenaires, se termine avec un excellent bilan. L'AF2R visait à recruter dix propriétaires participants et, aux termes du projet, qu'au moins huit d'entre eux signent une entente de conservation volontaire, un objectif qu'elle a dépassé!

Avec le succès de la première phase, menée en 2021 et 2022, et par l'intérêt manifesté par d'autres propriétaires de la région, l'AF2R a décidé de poursuivre le projet en 2023. Comme la phase I, la phase II s'adressait aux propriétaires de milieux humides des municipalités de Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Aubert et Saint-Damase-de-L'Islet. C'est en cartographiant les milieux humides de la région et en analysant les données récoltées lors de la première phase du projet que l'AF2R a sélectionné les milieux humides à fort potentiel. Elle a ensuite sollicité les propriétaires privés présents sur ces milieux et en a recruté dix, le nombre qu'elle convoitait.

Des milieux naturels débordant de biodiversité et de beauté!

En juillet dernier, les dix propriétaires ont bénéficié d'une caractérisation gratuite de leurs milieux humides par un inventaire floristique et faunique. Dans le cadre de leurs sorties terrain, les spécialistes de l'AF2R ont observé un nombre impressionnant d'espèces dans les tourbières ombrotrophes et minérotrophes, les cédrières humides, les marécages et les étangs des différentes propriétés. En effet, ils ont recensé plus de 150 espèces floristiques et 60 espèces fauniques.

« Par ce projet, nous avons eu la chance d'accéder à des propriétés magnifiques où la biodiversité abonde. Se promener dans les milieux humides est une expérience multisensorielle : l'iris versicolore, la sarracénie pourpre et les platanthères teintent le décor avec leurs couleurs contrastantes, le thé du Labrador et le myrique baumier embaument l'air ambiant et les oiseaux chantent sans relâche. Je comprends l'amour des propriétaires pour leur terrain! Notre rôle est de cultiver et d'alimenter ce sentiment pour perpétuer la santé et la conservation de nos milieux naturels. » affirme Camille Langlois, chargée de projets en milieux naturels à l'Association forestière des deux rives.

Des propriétaires privés volontaires pour la conservation!

Un cahier personnalisé, conçu à l'automne et comprenant notamment les données biologiques recueillies lors des inventaires ainsi que des recommandations de protection, de conservation, d'aménagement ou de restauration, a été remis aux propriétaires en janvier dernier. Par ce cahier, l'AF2R souhaite améliorer les connaissances des participants et les sensibiliser en vue de protéger l'intégrité écologique de leur milieu tout en préservant les services environnementaux et économiques qu'ils leur rendent.

Lors de la remise des cahiers, l'AF2R invitait les propriétaires à signer une entente de conservation volontaire de leur milieu naturel d'intérêt. Cette entente constitue une déclaration d'intention d'un propriétaire par laquelle il manifeste le souhait et l'intérêt de conserver les attraits naturels de sa propriété. Cette entente est donc basée sur la bonne volonté du propriétaire (engagement moral et non pas légal) et n'affecte aucunement le droit foncier de celui-ci. Les dix propriétaires ont accepté de signer l'entente de conservation volontaire, ce qui représente près de 190 ha de milieux naturels conservés grâce au projet!

En tout, les deux phases du projet (2021-2022 et 2023-2024) ont permis de :

- sensibiliser et engager 17 propriétaires dans la protection de leurs milieux naturels;
- protéger environ 360 ha milieux naturels, dont 220 ha de milieux humides;
- répertorier 169 espèces floristiques, 42 espèces d'oiseaux, 9 espèces d'amphibiens et de reptiles et 10 espèces de mammifères;
- répertorier 5 espèces exotiques envahissantes, dont la renouée du Japon.

Ce projet de l'AF2R, réalisé en collaboration avec l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud, a bénéficié de l'appui de nombreux partenaires : l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP), l'Association forestière du sud du Québec (AFSQ), Capitale Nature, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA), le Journal Le Placoteux, la MRC de L'Islet, la municipalité de Saint-Aubert, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ). Soulignons également la généreuse contribution de Pascale Forget du Bureau d'écologie appliquée (BEA) pour son accompagnement lors des caractérisations de milieux humides.

Cette initiative était prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Elle a été rendue possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ainsi qu'au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec et de son partenaire Habitat faunique Canada.

À propos de l'Association forestière des deux rives

L'[Association](#) contribue par ses actions en éducation, conservation et verdissement à la gestion durable des arbres et des forêts pour le maintien de la biodiversité et le bien-être de nos collectivités. Elle organise et valorise notamment des activités d'éducation et de sensibilisation à l'arbre et à la forêt, favorise la mise en valeur et la conservation des forêts et des boisés en partenariat avec différents acteurs publics et privés et, enfin, encourage les initiatives et réalise des plantations d'arbres avec les collectivités.

À propos de l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud

L'[OBV de la Côte-du-Sud](#) a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux bassins versants. Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission. Le tout conduit à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

À propos du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)

Le [Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau \(PSREE\)](#) est issu du plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 (SQE 2018-2030). Il a été créé dans le but d'optimiser la gestion des ressources en eau et d'améliorer la protection des milieux hydriques et des écosystèmes aquatiques. Pour ce faire, il soutient la réalisation d'actions inscrites dans les plans directeurs de l'eau (PDE) et les plans de gestion intégrée régionaux (PGIR), en lien avec les problématiques prioritaires des bassins versants.

À propos de la Fondation de la faune du Québec

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

À propos d'Habitat faunique Canada

[Habitat faunique Canada](#) a pour mission d'appuyer les projets de restauration, d'amélioration et de protection des habitats faunique partout au Canada. Depuis sa création en 1985, plus de 55 millions de dollars en subventions ont été accordés par Habitat faunique Canada à plus de 1 500 projets à travers le pays.

— 30 —

Autres photos disponibles sur demande et entrevues possibles

Source et information :

Camille Langlois, Tech. Bioécologie
Chargée de projets en milieux naturels
Association forestière des deux rives (AF2R)
Cell. : 581 989-3599 | @ : environnement@af2r.org

Partenaires du projet :

Une initiative de :



Collaborateurs :

- Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP)
- Association forestière du sud du Québec (AFSQ)
- Bureau d'écologie appliquée (BEA)

- Capitale Nature
- Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Journal Le Placoteux
- MRC de L'Islet
- Municipalité de Saint-Aubert
- Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli
- Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet
- Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ)

Partenaires financiers :



Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

